Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 1

Rubrik: Suisse actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le miroir aux alouettes

Genève 1992. Leur situation frise l'esclavage. Un syndicat sans frontières dénonce les conditions de travail que des employeurs réservent à leur personnel dans certaines missions diplomatiques.

Sombre, très sombre le tableau des conditions de travail réservées à des femmes et des hommes dont on parle peu et que l'on imagine plutôt bénéficiant du milieu prestigieux et opulent dans lequel ils évoluent. Il concerne certains membres du personnel administratif, technique et de service des missions accréditées auprès de l'ONU et d'employés privés de fonctionnaires internationaux et de diplomates à Genève.

Soulignons d'emblée que beaucoup d'entre eux sont correctement traités et qu'il est ici question d'abus manifestes découlant de bases légales et de moyens de contrôle insuffisants. Etrangers pour la plupart, certains domestiques, par exemple, qui sont généralement engagés dans le pays d'origine de la mission aux conditions locales, découvrent avec amertume, en Suisse, une tout autre réalité quotidienne et économique.

Ils peuvent se voir imposer des horaires de travail allant jusqu'à... 100 heures par semaine, assortis de salaires mensuels dérisoires de l'ordre de 400 à 600 fr. Et cela au mépris des directives – par ailleurs fort contestables – de la Mission suisse auprès de l'ONU, inspirées de la Convention de Vienne, qui fixent le travail hebdomadaire à 50 heures et le salaire entre 950 et 1200 fr., nourris, logés! Mais comment protester et défendre ses droits lorsqu'on ne possède souvent aucun contrat écrit, que l'immunité diplomatique protège son employeur et que l'on ne bénéficie pas d'un permis de travail, mais d'une simple carte de légitimation rapidement retirée en cas de licenciement?

Syndicat sans frontières

Un homme, Luis Cid, a pris passionnément fait et cause pour l'ensemble de ce personnel qui assure, dans l'ombre, la bonne marche et l'intendance des diverses missions, consulats et ambassades représentées à Genève. Typographe de métier, il anime à titre bénévole le Syndicat sans frontières créé sur son initiative il y a deux ans. Il dénonce avec fougue le non respect, et surtout l'insuffisance des salaires. Il est encouragé en cela par un arrêt du Tribunal prud'hommes reconnaissant «qu'une rémunération de 1200 fr. par mois, à Genève, est indécente et frise l'humiliation». Son projet de convention collective s'appuie sur la législation genevoise et doit, à son avis, prendre le pas sur toute autre directive.

Une situation qui parfois est indécente et frise l'humiliation.
(Photo Bureau international du travail)

Le syndicaliste s'insurge contre les horaires de travail extensibles au gré des exigences de l'employeur, sans compensations financières, sans véritables congés et vacances. Il réclame le droit à un contrat de travail écrit subordonné aux lois suisses et internationales qui garantisse le droit fondamental à la sécurité sociale. En effet, sans affiliation à l'AVS ni à un deuxième pilier, sans assurance chômage ni allocations familiales, sans même parfois d'appartenance à une caisse maladie et accidents – et par ailleurs sans économies – l'employé-e se retrouve totalement démuni-e lors de problèmes de santé, de licenciement ou à la retraite, après quinze-vingt ans ou plus de travail en Suisse.

Surtout... pas d'enfants!

Le sort des femmes au service privé des diplomates est particulièrement critique. Si l'on se doute bien que l'égalité de salaires entre les sexes n'est pas respectée, on reste sans voix en entendant le cas de telle femme gagnant 60 fr. par mois, de telle autre 135 fr. et ainsi de suite! «Ce sont des conditions de travail proches de l'esclavage» n'hésite pas à affirmer Luis Cid. Souvent confinées à l'intérieur des résidences, les femmes se retrouvent totalement dépendantes de leur employeur, privées de sorties, de la possibilité de visiter la ville et de recevoir des amis ou des parents, comme ces deux sœurs, en service dans des missions différentes, qui se téléphonent mais ne se voient jamais! «Syndicat sans frontières» connaît des cas de harcèlement sexuel, de mauvais traitements, de viol même, que les victimes ne dénoncent pas, craignant de perdre leur travail et de devoir quitter la Suisse.

Peu de vie privée, pas de regroupement familial et, surtout... pas d'enfants, les conditions d'engagement l'interdisent! Et les directives de la Mission suisse recommandant de choisir du personnel célibataire, veuf ou divorcé sont appliquées au pied de la lettre, pour les femmes, par les diplomates. Pour avoir signé un contrat en étant enceinte, une jeune Philippine s'est retrouvée à la rue sans les salaires auxquels elle avait droit, mais avec un billet d'avion pour regagner son pays avec la fallacieuse promesse de pouvoir revenir plus tard. Des institutions privées l'ont aidée à assumer la naissance de l'enfant en Suisse, afin qu'elle puisse porter son cas devant les Prud'hommes avec le soutien du syndicat. Ce dernier suit attentivement la situation d'une employée enceinte dans une autre mission et qui est menacée de licenciement après son accouchement.

Droits bafoués

D'autres drames et injustices frappant cette catégorie de travailleurs particulièrement vulnérables alourdissent les dossiers du Syndicat sans frontières qui lutte infatigablement – et avec de pauvres moyens – pour alerter les autorités politiques, judiciaires et diplomatiques et pour que cessent des pratiques contraires à l'esprit des conventions, chartes et accords divers signés précisément au sein des organisations internationales pour les droits de l'homme, des enfants et du travail. Certains employeurs incriminés sont d'ailleurs susceptibles de siéger, ou siègent déjà, dans ces mêmes commissions dont ils bafouent, à titre privé, les principes de base, protégés par leur immunité diplomatique...

Michèle Michellod

Syndicat sans frontières, c/o SLP, Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève.

Enfants maltraités: l'accablante réalité

Les mauvais traitements envers les enfants sont plus répandus qu'on le croyait. Le rapport du groupe de travail Enfance maltraitée en Suisse, mandaté par la Confédération, en donne un accablant témoignage.

Une enquête menée auprès de recrues, de détenus, de parents et d'éducateurs, ainsi qu'auprès de 5000 services médicaux et 816 services sociaux, ne révèle que la pointe de l'iceberg. En un an, 1155 nouveaux cas ont été détectés, lesquels représentent une faible partie des cas récemment découverts. En fait, notre pays comprendrait entre 40 000 et 45 000 cas d'abus sexuels envers les enfants. Seul un accusé sur cinq est condamné par un tribunal. Près d'un quart des enfants concernés ont pourtant fait l'objet d'une mesure de protection judiciaire. La violence se reconduit de génération en génération. Loin d'amener les parents à se comporter correctement, contrôles et condamnations alourdissent encore la situation. Le seul remède valable est d'agir en amont et de parer aux causes engendrant les mauvais traitements, en sachant que plus les facteurs de risques sont nombreux, plus grands sont les dangers de violences.

Savoir décrypter derrière le visage, la détresse retenue.

(Photo Roland Burkhard)

Au niveau international

Se basant sur l'étude des causes de la maltraitance enfantine, le groupe de travail mandaté par la Confédération propose une série de mesures dont certaines peuvent paraître révolutionnaires. Selon leurs recommandations, il est impératif pour notre pays de ratifier la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. La prostitution enfantine et la pornographie mettant en scène des mineur-e-s devraient être reconnues comme crimes imprescriptibles, tout comme devrait être prohibée l'organisation de voyages à but d'exploitation d'enfants prostitué-e-s. Il y aurait lieu également d'interdire la diffusion de films télévisés présentant des scènes de sadisme.

Et chez nous?

Un certain nombre de mesures devraient également être prises au niveau fédéral:
- mise sur pied d'une concertation suivie entre offices fédéraux et responsables cantonaux;
- introduction dans la Constitution de l'interdiction des châtiments corporels et des traitements dégradants envers les enfants;
- prise en charge par les caisses maladie des frais de traitement des mineurs ayant subi des mauvais traitements, qui auront droit également aux prestations déterminées par la loi fédérale sur l'aide aux victimes (LAVI);
- extension du délai de prescription de deux ans actuellement (!) à dix ans;
- renonciation à poursuivre une personne ayant de bonne foi dénoncé à tort des mauvais traitements;
- professionnalisation des juges de la famille;
- instauration d'une autorité parentale conjointe et audition de l'enfant par le juge en cas de divorce;

Région lausannoise: centre de puériculture

Apporter des réponses à l'inquiétude des parents dès les premiers jours de l'arrivée d'un enfant permet parfois de prévenir des traitements inappropriés, voire parfois agressifs.

(sk) – L'arrivée d'un nouveau-né dans la plupart des foyers est accueillie avec une joie toute particulière. Il se peut cependant que les familles soient mal préparées aux nombreuses tâches que réclame la prise en charge d'un nourrisson. Des pleurs que rien n'arrête, des rougeurs persistantes, une nourriture mal digérée, et l'inquiétude envahit le cœur des parents.

Pour répondre à ces angoisses inévitables que tout parent connaît un jour ou l'autre, un centre de puériculture s'est ouvert, répondant à toutes les questions des parents qui désirent faire appel à ses services. La zone d'intervention du centre s'étend aux communes de Lausanne et de sa banlieue. Jusqu'à ce jour, le Centre de puériculture s'est efforcé de contacter personnellement toutes les jeunes mères. Mais cet objectif devient difficile à atteindre.

Des infirmières spécialement formées fournissent des conseils sur les soins à prodiguer, rendent des visites à domicile, animent des rencontres de quartier, etc. Hormis une finance d'inscription de 10 fr. par enfant, leurs prestations sont fournies gratuitement.

Tous les matins, du lundi au vendredi, de 8 h à 9 h, les infirmières dispensent leurs conseils par téléphone. En dehors de ces heures, un répondeur enregistre les demandes.

Le Centre de puériculture de Lausanne et environs se trouve à la rue de la Pontaise 2, 1018 Lausanne. On peut l'atteindre au (021) 37 36 32 ou (021) 37 40 39.

– droit pour l'enfant de renoncer aux relations avec l'un des parents;
– extension de foyers de rencontre ouverts le week-end lors de l'exercice conflictuel du droit de visite;
– création par la Confédération d'un poste de médiateur.

Mesures révolutionnaires

L'amélioration des conditions de vie des familles les plus démunies, notamment, devrait apporter une correction de cette dramatique situation. Ainsi, il serait judicieux:
– d'instituer des consultations de prévention dans les maternités déjà;
– d'apporter une aide financière aux parents élevant seuls leurs enfants afin qu'ils ne soient pas obligés d'exercer une activité lucrative hors du foyer pour des raisons économiques
– de développer, en quantité comme en qualité, les diverses formes de garde des enfants hors de sa famille;
– d'introduire prioritairement dans le calcul des impôts les charges familiales;
– d'adapter les allocations familiales aux coûts réels d'un enfant;
– de mettre à disposition, à des conditions financières supportables, des appartements répondant aux exigences minimales en matière d'espace et de confort;
– d'accorder les mêmes droits aux deux sexes quant aux salaires, horaires et plans de carrière, tout en tenant compte des obligations familiales surtout dans les familles monoparentales;
– d'éviter les violences à l'école et d'alléger les programmes scolaires tout en développant l'horaire continu et les lieux d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent à l'extérieur;
– de développer les lignes téléphoniques pour les enfants en détresse et les centres d'accueil d'urgence.

Simone Collet

A Lausanne, sur 369 situations enregistrées au Service universitaire de pédopsychiatrie à Lausanne, 184 cas de mauvais traitement ont été dénombrés, dont 63 seulement avaient été identifiés au moment de l'entrée.

Abus sexuels... parlons-en

Pour sortir du mur du silence dans lequel s'enferment les victimes d'abus sexuels dans leur enfance, une association *Faire le pas* se propose d'organiser un groupe de rencontre hebdomadaire qui leur permettrait une écoute respectueuse et chaleureuse et le partage de leur réalité avec d'autres femmes. Renseignements au Bureau Information Femmes, case postale 4, 1000 Lausanne 22, tél. (021) 20 04 04, de 9 h à 12 h.

A la rescousse des enfants

(sc) – Depuis neuf mois délégué à la prévention des mauvais traitements envers les enfants pour l'Etat de Vaud, poste unique en Suisse, Georges Glatz, qui fut pendant vingt-trois ans journaliste, a présenté fin octobre au Cercle de la presse à Lausanne un premier bilan de son activité.

Bénévole au conseil de fondation de Terre des hommes, Georges Glatz a par ailleurs créé le Comité international pour la dignité de l'enfant (CID), qui a déposé plainte pour incitation à la débauche et instigation à l'attentat à la pudeur des enfants contre une agence de voyages qui a dû fermer ses portes. C'est également au CID que 153 fillettes doivent leur libération dans l'affaire dite des «vierges birmanes». Rappelons par ailleurs l'arrestation du directeur du Sorgentelefon qui a défrayé la chronique. Actuellement dans le colimateur du CID, le trafic d'organes prélevés en Amérique sur les enfants pauvres du sud pour les enfants riches du nord et un réseau de prostitution enfantine sur Minitel dans l'Hexagone. Chez nous, le nouveau délégué a été «stupéfait et horrifié de constater l'ampleur du phénomène de la maltraitance, et l'opacité du voile du tabou qui les recouvre.»

Dans notre pays, une fille sur huit et un garçon sur dix sont victimes d'abus sexuels. Un cas par jour arrive aux autorités vaudoises. La police enregistre actuellement une montée des plaintes.

Un mois après les représentations de la pièce de théâtre *A Bouche décousue* traitant d'abus sexuels envers les enfants, les cas se déclarent. Au stand dressé au Comptoir suisse, 30% des visiteurs ont dit avoir connaissance d'abus sexuels. «Dans un pays où l'on contrôle les voitures à tout bout de champ, on pourrait faire un peu plus pour les enfants!» s'exclame le délégué.

Les mauvaises notes

Le premier cas traité par le délégué a été le suicide d'une jeune fille à la suite d'abus sexuels. Dix adultes étaient au courant des faits, dont le directeur de son collège et le psychologue scolaire. Personne n'a rien fait, chacun expliquant le drame par de mauvaises notes aux examens. Or, si on avait simplement respecté le cadre juridique, cette jeune fille serait encore en vie. «J'ai constaté beaucoup d'erreurs de dysfonctionnement» affirme Georges Glatz.

Dans un autre cas, dix-sept personnes de différents services se sont penchées sur un dossier pendant trois ans. Beaucoup de rapports ont été établis, mais aucune prise en charge de l'enfant et de la famille n'a eu lieu. En outre, le secret médical tombe en cas de maltraitance et les médecins ont l'obligation de signaler les cas, ce qu'ils ne font pas toujours.

La mission du délégué est de coordonner les différents services et d'harmoniser rapidement les secteurs s'occupant de maltraitance. Un rapport est attendu pour le 30 novembre. Dès janvier sera créé un groupe de consultation rassemblant les professionnels concernés, auxquels toute personne soupçonnant un cas pourra s'adresser.

Croire les enfants

Il y a lieu de rendre obligatoire la formation à la détection des mauvais traitements dès l'Ecole normale; 98% de ce que disent les enfants est vrai; 80% des abus ont lieu dans le cercle proche de la famille. Beaucoup de cas concernent le second époux de la mère remariée. Pour «avoir» un enfant, les pédophiles déploient des stratégies diaboliques, qui peuvent couvrir plusieurs années. On trouve plus de pédophiles dans les milieux professionnels s'occupant des enfants.

Le délégué a amené avec lui Laurence, une jeune infirmière en pédiatrie qui a apporté un bouleversant témoignage sur les horreurs subies alors qu'elle n'était qu'une enfant, victime de parents abuseurs et tortionnaires issus de l'intelligentsia (père ingénieur, mère journaliste), donc à priori moins soupçonnables que dans un milieu simple: inceste du père à l'instigation de la mère dès l'âge de 5 ans, prostitution quotidienne jusqu'à l'âge de 17 ans, enfermement dans un placard, coups de couteau, manque de nourriture allant jusqu'au partage de la gamelle du chien.

Laurence a évoqué les séquelles psychologiques du drame de sa jeunesse saccagée «C'est comme si je venais d'une autre planète. Je suis marginalisée à vie. Je suis une invalide de la maltraitance.»

Georges Glatz souhaite «faire bouger le politique». Or, les coupes budgétaires touchent le secteur social alors qu'il faut des moyens importants pour la prévention. Et Laurence d'ajouter: «Qu'est-ce qui coûte le plus cher? Prévenir des abus sur un enfant, ou assister un adulte déséquilibré plus tard?»

Sigrid Weigel: des Women Studies à l'université

Fait suffisamment rare pour être relevé, l'Université de Zurich a nommé une femme, Sigrid Weigel, professeure ordinaire de littérature moderne allemande.

Sigrid Weigel a fait sa réputation et commencé sa carrière par des études sur la littérature féminine, en s'inspirant du concept des *Women Studies.*

En avançant dans ses recherches, elle a élargi son point de vue. Elle a eu le sentiment qu'en se limitant à la littérature féminine, elle risquait d'enfermer les femmes dans un nouveau ghetto. Après tout, pourquoi se référer, en littérature comme dans d'autres domaines, à ce que les hommes ont fait, produit, écrit, à leur rôle et à leur pouvoir traditionnels? Il n'y a pas lieu de se servir de cette référence pour apprécier la valeur des œuvres féminines.

Sigrid Weigel a donc trouvé plus intéressant de chercher pourquoi les images de la féminité et la structure de ces images ont été si constamment véhiculées par nos cultures, qu'elles servent d'allégories, d'emblèmes pour la liberté, la nation, la patrie, la victoire, et même – ô ironie – l'*alma mater,* cette université où les femmes ont encore si difficilement accès aux principales chaires.

C'est ainsi que Sigrid Weigel a été amenée à organiser des colloques interdisciplinaires sur des thèmes comme l'histoire de la culture et l'histoire de l'art, ou la «lecture» des images: «On peut récrire les mythes. On peut analyser la langue et les images jusqu'à ce qu'on en perçoive l'envers et ce qui en elles est absent ou non dit.» Elargissant encore le champ de ses recherches, Sigrid Weigel en est venue à l'étude des conflits interculturels, organisant par exemple un colloque sur le thème *Analogies entre les différences entre les genres et l'antisémitisme.*

Elle a même créé un centre de recherches sur les conflits interculturels, conflits qu'elle a vécus à Hambourg à propos de femmes turques malmenées parce que Turques et parce que femmes. Elle en vit aujourd'hui, très modestement bien sûr, mais elle ne s'en cache pas, en découvrant l'importance du dialecte dans la vie suisse alémanique. Elle réfléchit aussi à l'émergence, partout, des nationalismes et des fondamentalismes, ce qui n'est pas sans l'effrayer, mais elle y voit un réflexe de défense contre la formation de grands ensembles.

Rencontrant Sigrid Weigel le 10 décembre – notre rendez-vous avait été fixé à fin octobre déjà – je n'ai pas pu ne pas parler avec elle, tout autant que des recherches féministes, de la crise ou des clivages que la votation du 6 décembre a révélés dans le tissu social et politique de la Suisse: entre les régions rurales et les villes, entre les générations, entre deux visions opposées de la destinée de notre pays, entre les citoyens et leurs autorités élues. Et surtout, plus grave encore, et exceptionnelle, la coïncidence du clivage des langues avec le clivage politique.

Que peuvent faire les femmes pour aider à combler ce clivage? Que peut faire notre journal pour justifier son nom de *Femmes «suisses»* pour établir une communication avec la Suisse alémanique, y trouver un vis-à-vis avec qui dialoguer? Il y a eu tout de même là-bas un million de citoyens et de citoyennes pour voter comme la Suisse romande: ils nous supplient de ne pas les oublier et de rester en contact avec eux. Il suffit de lire la presse suisse alémanique pour s'en convaincre. Pour le moment, ils applaudissent le sketch du Théâtre Boulimie justement en tournée à Zurich: «Vous avez tout le temps de décider avant de réfléchir.» Au moment où je la quittais, Sigrid Weigel m'a fait une suggestion qui tient de l'utopie, mais je veux la noter parce que parfois l'utopie d'un jour devient réalité le lendemain. C'est qu'on forme une équipe rédactionnelle trilingue, qui renseigne, dans les trois langues, sur la situation des femmes dans les trois régions linguistiques de la Suisse, et que *Femmes suisses* y soit diffusé, et pourquoi pas en dehors même de nos frontières?

Sigrid Weigel

A 80 ans, *FS* trouverait là peut-être un élargissement de sa raison d'être...

Perle Bugnion-Secretan

Commission féminine de l'USS

Accélérer l'égalité

(sk) – La Commission féminine de l'Union syndicale suisse s'inquiète du rejet par les Suisses de l'Espace économique européen (EEE).

Les femmes syndicalistes craignent un démantèlement des acquis sociaux.

Elles ont lancé un appel aux autorités fédérales afin que soient entreprises sans tarder toutes les réformes relatives à l'égalité juridique entre femmes et hommes qui avaient été annoncées durant la campagne et qu'aucun camp politique n'avait sérieusement contestées.

Elles demandent également que la loi sur l'égalité soumise à deux reprises déjà en consultation soit transmise telle quelle au Parlement.

La Commission féminine exige aussi l'égalité entre femmes et hommes dans le domaine des primes des caisses maladie et la réalisation du mandat constitutionnel demandant depuis 1945 l'instauration d'une assurance maternité.

Femmes et chômage

Comment s'en sortir

(sk) – Aujourd'hui, plus de 3,5% de la population active est sans emploi. Les femmes en représentent 60%. Les places de travail les plus menacées pour les femmes sont les emplois peu qualifiés, à temps partiel ou atypiques. La situation des travailleuses dans la conjoncture actuelle est particulièrement précaire et les chances d'engagement ou de promotion moindres. Confrontées au chômage, les femmes font moins valoir leurs droits que les hommes – d'autant plus qu'elles les connaissent mal. Afin d'apporter des réponses claires et précises aux questions que les travailleuses se posent sur le chômage, les femmes de la FTMH ont créé une brochure sur le thème *Femmes et chômage – Comment s'en sortir* dans les trois langues principales de notre pays.

Ce petit guide peut être obtenu gratuitement auprès de la FTMH, téléphone (031) 43 55 51.